

Normes d'édition et de style

Cédille, revue d'études françaises accepte des travaux, originaux et inédits, en rapport avec les études françaises et francophones (langue, linguistique, traduction, civilisation, etc.) sous forme "d'articles", de "notes numériques", "d'entrevues" ou de "notes de lecture".

Le processus de sélection et d'acceptation des travaux dépend des propres normes de la revue, en accord avec le système d'évaluation anonyme par les pairs («double-blind peer-review»). De cette façon, chaque article est évalué par deux spécialistes du thème, proposés par le Conseil Editorial. En cas de divergence d'opinion, le recours à un troisième expert est inéluctable. Parmi les aspects évalués, il faut, entre autres, souligner les suivants : adéquation du thème avec le champ d'intervention de la revue, originalité et intérêt, méthodologie, structure, rédaction, pertinence du titre, résumé et mots clés, bibliographie, respect des normes d'édition, etc.

Le processus d'évaluation peut durer plusieurs mois, c'est la raison pour laquelle les auteurs sont priés d'envoyer leurs propositions suffisamment à l'avance [cf. «Présentation»].

Les contributions –rédigées en espagnol ou en français– seront présentées dans un fichier de traitement de texte Word et devront répondre aux normes d'édition et de style détaillées ci-dessous. Il est vivement conseillé de suivre ces instructions. Le Conseil de Rédaction éditera les contributions au format **pdf** à partir du texte fourni par les auteurs, raison pour laquelle ils seront les responsables directs de la présentation correcte des textes.

Les articles seront accompagnés de trois résumés (en anglais, en français et en espagnol), ainsi que de quelques mots clés (six au maximum), qui seront séparés par un point, et qui devront être rédigés dans ces mêmes langues. Il convient d'essayer de ne pas utiliser des mots clés qui figurent dans le titre du travail. En outre, la traduction du titre devra être fournie aussi en anglais.

Pour essayer de garantir l'anonymat, il est demandé aux auteurs de supprimer toute mention qui puisse permettre leur identification, du genre "dans mon travail précédent", "comme j'en ai déjà fait mention dans ...", etc.

Pour faciliter le travail aux auteurs et aux responsables de la revue, nous vous prions fortement de lire –et, si vous le préférez, d'utiliser– **la feuille de style** sous Word qui peut être téléchargée en cliquant [ici](#) (dernière mise à jour : 24/05/2016).

Longueur maximale recommandée :

Articles : 30 pages (type DIN A-4)

Notes de lecture (Compte-rendu) : 5 pages

Notes numériques : 15 pages

Entrevues : 15 pages

Police d'écriture: Times New Roman

Taille et police :

- Texte général : 12 pt
- Références bibliographiques : 11 pt
- Citations importantes ou en retrait dans le texte : 11 pt
- Notes de bas de page : 10 pt
- Tableaux : 10 pt
- Légende, tableaux, graphiques, etc. : 10 pt
- Titre de l'article : 16 pt et en gras (centré)
- Auteur : 14 pt et en gras (centré, sous le titre)
- Université ou lieu de travail : 14 pt en italique (centré et immédiatement sous le nom de l'auteur)
- Adresse électronique de l'auteur : 11 pt (centré, sous le nom de l'université ou du lieu de travail)

Marges :

- Gauche : 4 cm
- Droite : 3 cm
- Haut : 3 cm
- Bas : 3 cm

Interligne : 1 (ou simple) valable pour tout (titre, auteur, citations, notes).

Les contributions répondront aux normes typographiques de la langue utilisée.

Le texte débutera après la ligne consacrée au lieu de travail de l'auteur. Le paragraphe devra être justifié. Il faudra activer la fonction coupure de mots (sous Word: «Mise en page» > «Langue» > «Coupure de mots»).

Dans le texte, le type de citation Harvard (Auteur, année: page) sera utilisé, selon les exemples suivants :

Sus intentos de asimilación (Modiano, 1968: 71, 179) o el estadio de paria *inconsciente* (Arendt, 2009: 397 ss.), que engloban diversas variantes: «juif collabo, (...) juif militariste comme Dreyfus, ou honteux comme Weil-Céline, ou distingué comme Proust-Daniel Halevy-Maurois» (Modiano, 1968: 114) no pueden evitar el rechazo y la expulsión.

«Métaphysicien naturalisé romancier», selon le mot de Jean-Marie Magnan (1991: 218), Michel Tournier n'a jamais renoncé à sa nationalité d'origine.

Selon Mariska Koopman-Thurlings (1995: 165 ss.), la technique de l'écrivain repose sur un principe de redoublement discursif constant, en vertu duquel les voix du narrateur et du personnage se superposent dans un discours unique.

Les notes en bas de page sont exclusivement réservées pour donner les explications ou commentaires nécessaires.

Alinéa: standard de Word (1'25 cm).

Les tabulations et alinéas se réaliseront avec les touches correspondantes, jamais avec la barre d'espacement.

Si nécessaire, le corps du texte se présentera divisé en paragraphes numérotés en chiffres arabes, en commençant par le 0 (suivi d'un point et d'un espace) pour l'introduction ; les sous-parties seront également numérotées de la même façon. Par exemple :

- 0. Introduction
- 1. L'histoire du texte
- 1.1. Les manuscrits

Les paragraphes, comme les sous-parties, seront alignés à gauche (sans tabulation ni alinéa) et en gras.

Les notes en bas de page se réaliseront selon la commande correspondante au logiciel de traitement de texte (sous Word: Insérer > Pied de page). Les renvois aux notes doivent toujours suivre le mot ou le chiffre, avant le signe de ponctuation.

À la fin du texte, une liste des œuvres mentionnées exclusivement dans le travail (et non une liste bibliographique générale sur le thème traité) sera incluse. Cette liste s'intitulera **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES** (en lettres capitales [en distinguant les majuscules des minuscules] et en gras, avec une taille de police de 11 pt), et sera ordonnée par nom et par ordre alphabétique. Cette liste sera organisée avec un alinéa. Cf. ci-dessous, les normes spécifiques pour les citations bibliographiques.

Les citations insérées dans le texte (jusqu'à trois lignes), seront mises entre guillemets, sans italique. Les omissions à l'intérieur de la citation s'indiqueront grâce à trois points entre crochets: [...].

Les citations qui dépassent trois lignes feront l'objet d'un paragraphe indépendant, sans guillemets, avec un alinéa de chaque côté (2,5 cm à gauche et 2 cm à droite), taille 11. Le paragraphe aura un interligne simple (comme tout le travail) et un espace après de 6 pt.

Les guillemets correspondant aux normes typographique de la langue seront utilisés :

Chevrons (« ») pour les textes en français, et américains (" ") pour les textes en espagnol. S'il est nécessaire d'utiliser les guillemets dans une citation entre guillemets, ils seront utilisés à l'inverse.

Pour le tiret long, il est recommandé d'utiliser la touche "contrôle" et le signe "moins (-)" du clavier numérique ou d'insérer le symbole correspondant au tiret moyen (—).

Les illustrations (figures, graphiques, schémas, tableaux, cartes, etc.) s'inséreront dans le document électronique ou dans des fichiers séparés (en indiquant clairement dans le texte, l'endroit où ils doivent être inclus). Toutes les illustrations doivent être envoyées au format "jpg" ou "gif" avec une qualité suffisamment bonne pour leur reproduction. Les

auteurs des travaux seront responsables d'obtenir les permis de reproduction correspondants, le cas échéant.

Dans le cas où l'article contiendrait des fichiers sonores ou vidéos, prière de consulter au préalable le Conseil de Rédaction.

Le soulignage ne sera jamais utilisé.

L'usage de l'italique doit être réduit au minimum dans le texte: titres de livres, noms de revues ou de journaux, œuvres d'art, mots étrangers, citations voulant être signalées de façon particulière et pour lesquelles l'emploi de l'écriture gothique ronde entre guillemets ne suffirait pas.

Les abréviations du type *vid.*, *cf.*, *et al.*, etc. qui apparaissent dans le corps du texte, s'écriront en lettre italique et minuscule (sauf si elles apparaissent en position initiale absolue ou après un point. Les abréviations pour "page", "pages" et "suivantes" seront respectivement p., pp., et ss.

Les sigles ne doivent pas porter de ponctuation. Exemple: AFUE (Asociación de Francesistas de la Universidad Española), CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique).

Dans la mesure du possible, l'utilisation d'abréviations de mots sera évitée et seulement conseillée lorsque sa fréquence dans le texte l'exigera, par mesure de rapidité et d'économie. Exemple: *ms.* pour *manuscrit*.

Les **références bibliographiques** s'écrivent en taille 11 pt et s'ajustent à la norme suivante : autant que possible et selon les cas, les éléments indiqués ci-dessous seront inclus en suivant, dans sa totalité (sauf les crochets), la typographie des séquences d'exemples (noms de l'auteur en petites capitales, titres des œuvres et revues en italique, etc.).

- Les noms des auteurs qui sont en tête de la référence bibliographique seront en petites capitales: BONNEFOY, Yves.
- Quand le travail correspond à plusieurs auteurs, on adoptera seulement l'ordre "Nom(s), Prénom" pour celui qui figure en premier lieu. Par exemple: VINAY, Jean-Paul et Jean DARBELNET.
- Les titres de monographies et revues (publications électroniques incluses) seront en italique et se termineront par un point.
- Les titres de travaux publiés dans des revues, actes de congrès, etc. ou les chapitres de monographies, apparaîtront délimités par des guillemets et se termineront par un point.
- Lorsque plusieurs œuvres du/des même(s) auteur(s) sont mentionnées, il sera nécessaire de répéter systématiquement le(s) prénom(s) et nom(s) de chacun, indépendamment du numéro de travaux cités.

- Dans le cas de travaux publiés la même année par un (des) même(s) auteur(s), une lettre minuscule (a, b, c...) sera ajoutée à la suite de l'année de publication. Par exemple: BENVENISTE, Émile (1974a).
- Pour les œuvres éditées dans un format différent du support papier, il sera nécessaire de faire figurer immédiatement après le titre, entre crochets, tel format numérique (microfiches, disquette, CD-ROM, DVD-ROM, etc.) et, au cas où, la date de consultation. Par exemple: *Trésor de la Langue Française Informatisée*. Disponible sur <http://atilf.inalf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2640455385;17/02/2004>].
- Les revues seront citées avec leur nom complet en évitant les acronymes ou autres abréviations.
- Après le nom de la revue, le numéro, tome ou volume sera indiqué. Il s'en suivra, après une virgule, la page de début et de fin de l'article (unies par un tiret).

Exemples:

- Livres et monographies:

[NOM/s], [Prénom] [(Année)]: [Titre]. [Traduction / Edition de "Prénom, Nom/s"]. [Lieu], [Maison d'édition], [(Collection/Série) -facultatif-].

Exemples :

RABELAIS, François (2003): *Pantagruel*. Édition et traduction d'Alicia Yllera. Madrid, Cátedra (Letras Universales).

SENARCLENS, Vanessa de (2003): *Montesquieu, historien de Rome*. Ginebra, Droz (Bibliothèque des Lumières).

MUELA, Julián y Alicia YLLERA (2003): *Repertorio de Estudios Franceses en la Universidad Española (1993-2000)*. Madrid, APFFUE.

- Articles monographiques ou chapitres de livres

[NOM/s], [Prénom] [(Année)]: [«Titre de l'article»], in [(Auteur/éditeur/coordonateur du livre)], [Titre du livre]. [Lieu], [Maison d'édition], [(Collection/Série) - facultatif-], [volume/tome, pages].

Exemples :

GROS, Gérard (2002): «Traduire, au fond, pour la forme. Réflexions sur la mise en français moderne de textes médiévaux de langue d'oïl (XIII^e-XV^e siècles)», in M. C. Figuerola, M. Parra y P. Solà (eds.), *La lingüística francesa en el nuevo milenio*. Lleida, Milenio, 21-32.

RAOULT, Marie-Gersande (2008): «Les représentations viciées de Pygmalion, Narcisse et Hermaphrodite dans les œuvres de Rachilde et de Jean Lorrain», in Peter Schnyder (dir.), *Métamorphoses du mythe. Réécritures anciennes et modernes des mythes antiques*, Paris, L'Harmattan, 443-447.

- Articles de revues

[NOM/S], [Prénom] [(Année)]: [<Titre de l'article >]. [*Titre de la revue*], [numéro/volume], [pages].

Exemples :

LETHUILLIER, Jacques (2003): «L'enseignement des langues de spécialité comme préparation à la traduction spécialisée». *Meta*, XLVIII (3), 379-392.

SZILAGYI, Ildikó (2007): «Le verset: entre le vers et le paragraphe». *Études littéraires*, 39 (1), 93-107. Disponible en: <https://www.erudit.org/revue/etudlitt/2007/v39/n1/018105ar.pdf>.

VIEGNES, Michel (2003): «Du mouvement et de l'immobilité d'Elskamp». *Textyles*, 22, 43-48.

POUR TOUTES QUESTIONS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À revista.cedille@gmail.com